

Discussions sur l'avenir du pays, départ à Paris, pandémie...  
L'actualité du mois de mai au jour le jour

N°173 juin 2021 - 250 fcfp

# le pays

magazine

**Santé**  
**Le vaccin,**  
**c'est maintenant !**

**KNS**  
**les perspectives**  
**pour 2021**



**Les portraits**  
**de Saru**

# NOUVEAU SITE

[www.tourismeprovincenord.nc](http://www.tourismeprovincenord.nc)

## PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE

Retrouvez toutes les activités  
et prestations touristiques.

## SAISISSEZ LE NORD

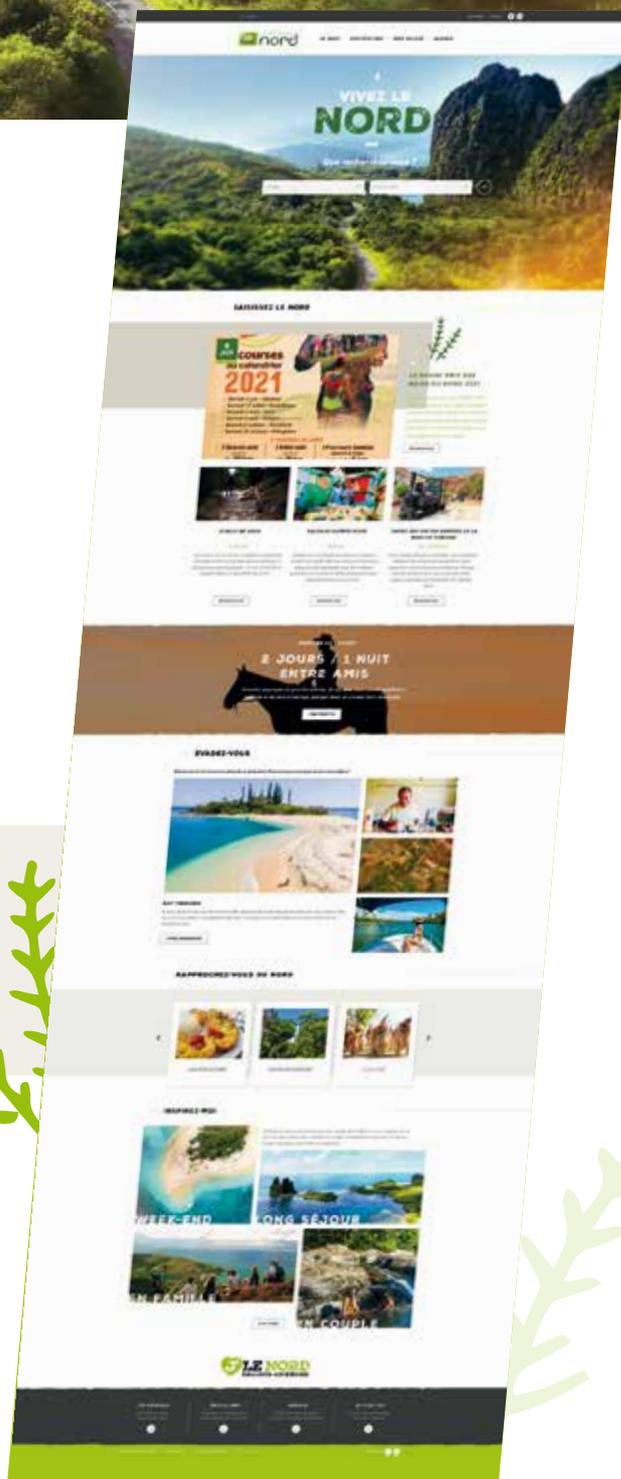
Restez informé des événements  
et de l'actualité.

## ÉVADEZ-VOUS

Découvrez les lieux  
incontournables.

## INSPIREZ-VOUS

Préparez vos séjours selon  
vos aspirations.



# Sommaire

Le pays n°173 juin 2021

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

## Actualités

KNS : les perspectives pour 2021



21

> 21

## Portfolio

Les portraits de Saru



13

> 13

## Actualités

Paul Néaoutyine  
« Je me suis fait vacciner »



24

> 24

## Province nord

Habitat social : 1600<sup>e</sup> maison du programme HPN



15

> 15

## Mer

Période de reproduction des oiseaux marins : ne pas déranger !



30

> 30

## Environnement

Espèces invasives : le public invité à contribuer

Le pays n°173 juin 2021

magazine

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordyline.com Société d'édition

114 rue Awé Sam - 98859 Koné

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à cette édition : Samuel Bernard

avocat à Koné, Lyne Lamy (corrections), équipe

médicale du centre mère-enfant, ALK.

Crédits photos : 1PX, Tristan Berr IRD-UNC, Conser-

vatoire d'espaces naturels (CEN), SMSP, Service habitat DAF, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimie

Impression : Artypo

## Le geste du mois

## Eco Citoyen!



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

### RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. ÉCONOMISONS-LES !

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. PROTÉGEONS LA PLANÈTE !

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

### JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST MOINS DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.





Les actionnaires soutiennent la montée en puissance de l'usine Koniambo, a rappelé Kristan Straub, président de KNS en détaillant les mesures prises et notamment la contribution d'experts internationaux. Le redémarrage du deuxième four est prévu à la fin du premier semestre 2021. (©KNS)

## KNS : les perspectives pour 2021

Redémarrage de la deuxième ligne, poursuite de la montée en puissance avec l'appui d'experts internationaux, tout cela avec le soutien total des actionnaires : Kristan Straub, président de Koniambo Nickel a dressé les perspectives pour 2021 devant la presse.



Kristan Straub, président de KNS, Alexandre Rousseau, directeur des ressources humaines et Alcide Ponga, directeur des affaires externes ont fait le point sur l'année 2020, « année compliquée » et avancé des perspectives plus optimistes pour 2021.

Après une année 2020 « compliquée » notamment en raison de la pandémie de Covid-19, le président de Koniambo Nickel s'est montré plutôt optimiste en évoquant les projections pour 2021. Le démarrage de l'année 2021 a toutefois été marqué par deux incidents : une casse sur une turbine de la centrale électrique et une fuite de scories sur la ligne n°2 lors de son redémarrage. « Une enquête est en cours afin de définir les raisons de cette casse sur la centrale électrique et un plan a été établi pour la réparation ou le remplacement de la pièce » indique Kristan Straub. Des équipes techniques, ici et à l'extérieur, sont mobilisées. « Pour la fuite

de scories, elle n'est pas du tout de la même importance que celle de 2014 et n'a pas du tout les mêmes conséquences. Là aussi, les équipes techniques procèdent actuellement à la réparation. »

### Redémarrage du second four

« En 2020, la stratégie choisie a été de mettre en veille la ligne 2 et d'opérer sur une seule ligne » poursuit le président de Koniambo Nickel. La pandémie de Covid-19 avait empêché la tenue des opérations de maintenance de la deuxième ligne selon le calendrier prévu. Cette période de production avec un seul four a été mise à profit pour former les employés.

« Sur mine, d'importants investissements ont également été réalisés, notamment à travers la construction d'un bâtiment pour la maintenance des engins, mais aussi à travers la formation des employés. Un simulateur a été installé. Au total, plusieurs centaines d'heures de formation ont été déployées » indique le président de KNS.

La ligne 2 a été remise à niveau du point de vue des éléments techniques. Son redémarrage est prévu à la fin du premier semestre de cette année. La stratégie adoptée bénéficie du soutien total des actionnaires qui continuent à investir dans le projet. Glencore aurait investi 250 millions de dollars en 2020.

## Une nouvelle culture d'entreprise

Kristan Straub remercie également les employés pour leurs efforts d'adaptation à un nouveau mode de management. Une dizaine d'experts en provenance de la centaine d'autres sites de Glencore dans le monde est en effet arrivée sur le site pour accompagner la montée en puissance de l'usine KNS. D'autres interviennent à distance. « *C'est un plan de transformation qui a été entamé l'an dernier* » indique Alcide Ponga, directeur des affaires externes à KNS. « *Les directeurs sont des gens qui ont de l'expérience dans différents pays et qui ont déjà vécu des montées en puissance d'autres usines. Ils apportent un management plus pragmatique, à l'anglo-saxonne. Ils assurent en quelque sorte du coaching. Ils amènent une nouvelle culture, une nouvelle façon de travailler, quelque chose de durable. Parmi nos employés, l'âge moyen est de 35-40 ans, il y a peu de gens qui ont beaucoup d'expérience du métier.* »

## Atteindre 3500 tonnes par mois

L'objectif de production de KNS était de 31 000 tonnes pour 2021 soit le double de 2020. Un objectif déjà revu à la baisse. « *Nous espérons parvenir à une production de 3500 tonnes par mois sur les trois derniers mois de l'année. Parvenir à ce rythme et le maintenir...* » souligne Kristan Straub. Le premier palier à atteindre sera donc de 40 000 tonnes. Puis une production annuelle de 50 000 tonnes. « *Nous visons un coût de 10 000 dollars américain la tonne.* » Et le marché du nickel ? « *Il y a beaucoup d'espoir dans l'utilisation des métaux de base comme le cuivre, le zinc ou le nickel pour le stockage de l'énergie* » indique le président de Koniambo Nickel. « *Nous entendons produire un fer-nickel responsable, d'un point de vue social et environnemental.* »

## Maintien des gestes barrières

« *Nous espérons que le marché va continuer à s'ouvrir avec la vaccination* » ajoute Kristan Straub, faisant référence à la pandémie mondiale.

Depuis le début de la pandémie, KNS a mis en place tout un plan pour lutter contre l'introduction du virus, avec des restrictions de rassemblement, lavage des mains fréquent etc... « *Nous maintenons les gestes barrières. Comme un plan avait déjà été mis en place l'an dernier pour permettre à certains de télé-travailler avec un équipement de bureau chez eux, il a été facile de le réactiver cette année.* »

Kristan Straub remercie les institutions de leur soutien. « *Le gouvernement a accepté que la quarantaine des personnes que nous faisons venir se passe sur notre base-vie, avec un suivi de la DASS.* » KNS est également l'un des centres de vaccination contre la Covid-19. « *Ont été vaccinées en priorité les personnes qui travaillent avec la quarantaine et tous ceux qui sont en contact avec des gens qui viennent de l'extérieur.* »

Actuellement, 1162 personnes sont employées sur le site de l'usine Koniambo et environ 420 sous-traitants. ■

## Editorial

A l'échelle du monde, la pandémie a relayé au second plan tous les sujets d'actualité. On n'entend plus parler de ce qui se passe en Syrie par exemple. L'actualité récente nous rappelle juste que le conflit est encore sanglant entre Israël et la Palestine et que les migrants se pressent toujours aux portes de l'Europe, souvent dans des conditions dramatiques. Une bénévole de la Croix Rouge espagnole qui tentait de reconforter un migrant à bout de forces en le serrant dans ses bras a été victime de harcèlement sur les réseaux sociaux. Le déferlement de haine que permettent les réseaux sont sans limite et sans mesure, on en fait l'expérience chaque jour. Des réseaux sur lesquels circulent également toutes sortes d'informations plus ou moins fantaisistes autour de la Covid et de la vaccination.

Combien de temps la Nouvelle-Calédonie pourra-t-elle rester fermée sur elle-même pour se protéger de la pandémie qui affecte le monde entier ? La campagne de vaccination en province Nord marque le pas et beaucoup ne se sentent pas concernés. Si chacun attend que le virus revienne pour faire la démarche -c'est un risque qu'on ne peut écarter-, il faudra attendre plusieurs semaines avant d'être protégé contre une forme grave de la maladie, expliquent les professionnels de santé. « *Se vacciner, c'est élever un barrage contre cet ennemi qui sème la mort et la désolation comme on peut le constater partout dans le monde, en Europe, au Brésil ou en Inde* » souligne le président de la province Nord Paul Néaoutyine dans nos colonnes, invitant chacun à être maître de son destin et de sa santé.

La rédaction

# Au jour le jour

L'actualité du mois de mai a été marquée par des discussions sur l'avenir du pays, le départ d'une délégation à Paris, de nouvelles tentatives infructueuses pour élire un président du gouvernement. Et toujours la pandémie mondiale, avec de nouvelles mesures en rapport avec la pandémie de Covid-19, une « septaine » pour les personnes vaccinées et une vaccination accessible à tous à partir de 16 ans.



**Le 30 avril, lors de l'assemblée de la province Nord, le rapport de la Chambre territoriale des comptes sur la gestion de la Sofinor et de la SMSP est à l'ordre du jour.** Une séance publique spécifiquement dédiée à ce sujet est annoncée par le président de la Nord, Paul Néaoutyine. Dans sa déclaration, l'Union calédonienne constate que « *les observations et les recommandations faites par la Chambre territoriale des comptes sont semblables à celles de 2011.* » « *La stratégie nickel est un sujet fédérateur dans nos instances politiques, mais qui doit être maîtrisé car le contexte mondial a évolué. Si la Sofinor doit muter pour reprendre sa place d'outil de financement de notre province, notre groupe est prêt à participer à des groupes de travail pour apporter des propositions.* »



Alors que le Premier ministre a lancé une invitation aux partenaires calédoniens pour une rencontre à Paris entre le 25 mai et le 3 juin sur l'avenir institutionnel, **le FLNKS demande lors de sa convention le 1<sup>er</sup> mai à Kouaoua qu'une discussion puisse se tenir avec un haut responsable avant de décider d'aller ou non à Paris.** Les responsables indiquent notamment qu'ils attendent toujours de la part de l'État le document expliquant les implications du oui et du non au référendum.

Mardi 4 mai : **devant le Sénat à Paris, le sénateur Pierre Frogier dresse un bilan très sévère de l'Accord de Nouméa** qu'il juge « *inachevé, incomplet, imparfait* », « *dénaturé par le gel du corps électoral* ». Il propose de « *négoier le désaccord* », en renforçant le pouvoir des trois provinces qui seraient alors sur un pied d'égalité. Une proposition qui suscite de nombreuses réactions.

Dans une interview le 7 mai au quotidien local, Sonia Backes, présidente de la province sud explique que « *c'est dos au mur qu'on discute le mieux en Nouvelle-Calédonie. Ça a été le cas en 1988, en 1998 et sur l'usine du Sud.* » « **Les loyalistes disent aujourd'hui sans ambiguïté : on n'abandonnera jamais la revendication d'être français** » explique-t-elle encore. « *Si avant le référendum, on a trouvé un accord et qu'on est capable d'abandonner ce référendum binaire et de proposer un référendum de projet, on pourra prendre le temps nécessaire à sa rédaction. Mais pour l'instant, aucun élément ne nous indique que les choses se passeront mieux en 2022 qu'en 2021.* » « *Le lendemain du vote, nous serons toujours tous là. Et un des deux camps n'acceptera pas le résultat.* »

Le 8 mai, dans son discours lors de l'ouverture du comité directeur de l'UC, Daniel Goa, président, évoque le déplacement à Paris. « *Que les indépendantistes y participent ou pas, l'Union calédonienne va réaffirmer sa position sur l'accès du pays à son indépendance et sur les différentes étapes de cette accession.* »

**Le budget 2021 de la Nouvelle-Calédonie arrêté par le Haut-commissaire.** Un communiqué du Haut-commissariat l'annonce le mardi 11 mai. En ce qui concerne le budget de répartition, le budget redistribué aux collectivités, notamment provinces et communes, le montant est équivalent à celui de 2020. Pour le budget de reversement, dédié au financement d'opérateurs de la Nouvelle-Calédonie comme l'Agence sanitaire et sociale, l'Agence pour la desserte aérienne ou le port autonome, « *il permet d'assurer la continuité de l'activité des institutions qui en bénéficient* » indique le communiqué. Le budget propre de la Nouvelle-Calédonie est arrêté à 82,5 milliards (54,5 milliards en fonctionnement, 28 milliards en investissement). « *Il doit faire face aux charges exceptionnelles liées à la Covid-19 et compenser les difficultés du système de protection sociale, la Nouvelle-Calédonie apportant son soutien financier à la Cafat. Pour atteindre l'équilibre de ce budget, le Haut-commissaire a pris acte des mesures d'économie proposées par la Nouvelle-Calédonie dans tous les domaines.* »

**Une « septaine » à l'entrée en Calédonie pour les personnes vaccinées :** l'arrêté nécessaire à la mise en place d'une « septaine » à l'entrée de la Nouvelle-Calédonie a été signé, annonce Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement au journal télévisé le 12 mai. Cette mesure, sept jours d'isolement au lieu de quatorze, va pouvoir être proposée à toutes les personnes vaccinées contre la Covid-19, celles qui sont vaccinées avec un vaccin de type Pfizer ou Moderna à partir du jeudi 13 mai.



**12 mai, toujours pas de président du gouvernement :** le haut-commissaire avait convoqué le gouvernement pour la quatrième fois afin de procéder à l'élection du président et du vice-président. Les trois élus de l'UNI ne se sont pas présentés à la séance. Louis Mapou, candidat de l'UNI, a expliqué cette absence par le fait que les conditions d'un accord n'étaient pas réunies.

**La vaccination à partir de 16 ans.** A partir du 17 mai, tous les plus de 16 ans pourront accéder à la vaccination contre la Covid. A ce jour, 51% des plus de 75 ans et 45% des plus de 65 ans sont vaccinés, indique le porte-parole du gouvernement. Le gouvernement souhaite accélérer le rythme de la vaccination pour atteindre une immunité collective d'ici août-septembre.

**Favoriser l'égalité professionnelle :** le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de loi visant à favoriser l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Selon une enquête, les femmes sont plus diplômées, avec 60% d'étudiantes en master, mais leur ascension professionnelle est limitée. Elles ont des difficultés à accéder à des postes de direction. Le projet de loi va créer l'obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés d'avoir un plan d'actions sur trois ans pour l'égalité professionnelle. Dans les entreprises de cette taille, un délégué à la lutte contre le sexisme devra être nommé. Des mesures sont également envisagées pour concilier parentalité et vie professionnelle.

**Violences au collège :** le 17 mai, le vice-recteur Erick Røzer et le membre du gouvernement en charge de l'enseignement, Isabelle Champmoreau, font le déplacement à Waa Wi Luu, au collège public de Wani, suite à l'agression d'un enseignant par un élève. Le maire et les coutumiers participent également aux échanges avec les enseignants, la direction et les parents d'élèves.

**La SMSP en procédure de sauvegarde :** le 18 mai, la SMSP indique sur son site internet que la société a obtenu du tribunal de commerce l'ouverture d'une procédure de sauvegarde. « *Le lancement de cette procédure va permettre à la SMSP de faire deux choses : gérer les créances antérieures au jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde, mettre à disposition du groupe une période de six mois d'observation pour établir un plan de remboursement des dettes. (...) Ce n'est pas la fin de la SMSP car il ne faut pas confondre avec une procédure de liquidation* » (Voir l'interview de Karl Therby, directeur général de ma SMSP en page 9)

#### **Le oui et le non : conséquences ou implications...**

Le document tant attendu a été remis le 14 mai aux dix membres du « *groupe Leprédour* », un groupe constitué au moment de la visite du ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu, qui compte cinq responsables indépendantistes et cinq loyalistes. Un document de quarante pages qui reste pour le moment confidentiel. Certains parlent de « *conséquences* » du oui et du non, d'autres de « *d'implications* » du oui et du non. Le document devait notamment servir de base à la discussion à Paris à l'invitation du Premier ministre Jean Castex du 26 mai au 3 juin, sur le format « *groupe Leprédour élargi* ».

#### **Patrice Faure nommé**

##### **Haut-commissaire de Nouvelle-Calédonie**

Le 19 mai, le préfet du Morbihan, Patrice Faure, a été nommé Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie en remplacement de Laurent Prévost. Il connaît l'outre-mer pour avoir été chef de cabinet du secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer, après avoir été directeur des services du cabinet du préfet de Mayotte. Il a été également préfet de Guyane.

**L'Uni n'ira pas à Paris.** Le FLNKS avait annoncé le 1<sup>er</sup> mai qu'il souhaitait qu'une discussion puisse se tenir avec un haut responsable de l'État avant de décider s'il irait ou non à Paris. L'Union calédonienne a de son côté confirmé très rapidement sa participation. « *Pas pour négocier mais pour écouter* ».

L'Uni a en revanche indiqué que Paul Néaoutyine et Victor Tutugoro ne feraient pas le déplacement. Lors d'une conférence de presse, Louis Mapou, chef du groupe UNI au Congrès a fait plusieurs observations sur les relations avec l'État durant ces deux dernières années.

#### **Sur la méthode :**

« *On constate qu'en lieu et place de la méthode avec laquelle nous avons travaillé depuis 1998, l'État a pris ses propres initiatives, en particulier une consultation publique. Il n'y a plus de comité de pilotage tel qu'il était prévu par le comité des signataires. Il y a eu aussi le travail sur les implications du oui et non, nous insistons sur le terme d'implication, car cela veut dire que nous voulons travailler ensemble avec les partenaires, notamment l'État, sur l'engagement des uns et des autres. Dans la foulée, l'État a envoyé une invitation aux responsables du groupe Leprédour.* »

**Sur le calendrier :**

« Tout ceci dans un temps très court, avec des éléments importants pour ce qu'ils induisent dans une petite société comme la nôtre. Cela n'offre pas la visibilité pour aborder correctement l'avenir. De plus, la France rentre dans une nouvelle séquence électorale qui n'est pas neutre dans le calendrier : les régionales en juin et cela influe sur le calendrier car le ministre des Outre-mer est candidat. Puis la campagne présidentielle. Nous avons toujours alerté sur la nécessité de bien traiter la question calédonienne. Nous avons toujours alerté l'État depuis le comité des signataires de 2019 qui a entériné le principe de bilatérales, qu'on fasse en sorte de réunir les meilleures conditions pour travailler sur les implications du oui, je parle bien du oui, en profondeur. En février 2020, nous avons déposé un document avec les grandes thématiques que nous souhaitons travailler avec l'État. Nous sommes toujours demandeurs de cette démarche. Nous sollicitons qu'on puisse poursuivre le travail.

Paul Néaoutyine et Victor Tutugoro, qui sont deux des signataires de l'Accord de Nouméa, n'iront pas à Paris car dans la forme et dans le calendrier, nous ne sommes pas en phase avec ce que propose l'État. »

**Dans des conditions de concertation :**

« Parmi tous les groupes, nous sommes le groupe qui a toujours été permanent dans le suivi des accords de Matignon et de Nouméa depuis 1998 et pour les responsables depuis 1988. Cela va être la première fois qu'on ne se rendra pas à cette invitation. On le fait parce que nous considérons que c'est un moment important dans l'histoire de notre pays et que nous avons besoin que le partenariat se fasse dans des conditions de concertation entre tous les partenaires.

Le FLNKS s'est prononcé à la convention de Kouaoua en disant que nous ne sommes pas fermés aux discussions mais nous voulons que dans la méthode nous puissions approfondir tous les sujets correctement. »

**Toujours en attente de réunions bilatérales :**

« Nous sommes toujours en attente depuis 2020 de réunions bilatérales avec l'État, c'est le moyen le plus approprié pour approfondir les sujets. Il n'y a qu'une seule séance prévue en bilatérale à Paris. »

Et Louis Mapou de s'étonner du nombre important de personnes composant la délégation qui fait le déplacement, alors que le groupe Uni au Congrès n'a pas été convié. « Nous considérons qu'il y a une forme de rupture avec l'État depuis deux ans dans la méthode de pilotage de l'accord de Nouméa. » Le document sur les implications du oui et du non est très complexe et exhaustif, il faudra plus de temps pour l'étudier, indique encore Louis Mapou.

**Le calendrier référendaire**

« Le FLNKS a demandé l'organisation de la troisième consultation après les présidentielles et les législatives. Il vaut mieux attendre fin 2022. » Dans tous les cas, il faudra un interlocuteur à l'issue du référendum, explique Louis Mapou. « Nous avons le temps de discuter » souligne encore le chef du groupe Uni, qui indique par ailleurs que le président de la République a prévu un déplacement à Tahiti au mois de juillet.

« Ce que nous constatons en regardant le document notamment sur les implications du oui, l'État confirme la pertinence de nombreuses orientations que le mouvement pour l'indépendance a présenté dans sa campagne et qui ont été décriées par la droite. Nous connaissons l'ensemble des sujets, les engagements de l'État et les questions techniques et financières que Kanaky-Nouvelle-Calédonie devra discuter avec l'État pour les reprendre à son compte. L'État réaffirme son intérêt à poursuivre les relations avec la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de son axe indo-pacifique. L'État est prêt à accompagner le nouvel État. C'est dit. L'idée comme quoi ce serait la rupture totale, ce n'est pas dans le document. Nous sommes porteurs de la deuxième option préconisée par les experts, l'accès à la pleine souveraineté avec une relation de partenariat privilégiée avec la France. »

**A propos du 17<sup>e</sup> gouvernement :**

« Il y a une question de crédibilité. On avait du mal à se voir partir à Paris sans avoir été capable de mettre en place le 17<sup>e</sup> gouvernement. » ■

**FORUM DE L'INFORMATION,  
DE LA FORMATION ET DE  
L'EMPLOI  
(COTE OCEANIENNE)**

**Le 30 juin**

**Site du CAP de Ponérihouen (au stade)**

**de 9h00 à 15h00**

**POLE FORMATION**

CCI, POINT APPRENTISSAGE, CMA, CIRFA (terre, mer, air), RSMA, DEFIJ, ACAF, GRETA, UNC ...

**POLE Entrepreneuriat**

ADIE, DDEE, TIAKAN FISHING, PITU TARA WADE, Angy BOEHE (coach développement personnel)

**POLE ANIMATION**

VOLLEY, PETANQUE, CANOE, TRESSAGE, COUTURE, DEMO APICULTURE...

**POLE EMPLOI**

CAP EMPLOI, KNS, ATOUT PLUS INTERIM, ABORO, CONSTRUINORD, ....

**POLE SOCIAL**

ASSNC, DECLIC, APEJ ....

**POLE ECO-CITOYEN**

CALEDO CLEAN, TRECODEC ....

**INSCRIPTIONS :**

MAIRIE DE HIENGHENE : 42 81 19  
PIJ TOUHO : 42 88 07  
MIJ DE POINDIMIE : 42 55 12  
MAIRIE DE PONERIHOUEN : 42 85 02

▲ REPAS non pris en charge mais stands de restauration sur place

**Karl Therby, Directeur général de la SMSP**

## « Rien ne change dans le fonctionnement de nos filiales »

La procédure de sauvegarde va permettre à la SMSP de geler les dettes et de préparer, pendant une période d'observation du groupe de six à douze mois, un plan de remboursement. Les explications de Karl Therby, directeur général.

*Le Pays : Vous avez présenté l'ouverture d'une procédure de sauvegarde pour la SMSP comme un choix de la direction partagé par les administrateurs, pouvez-vous nous en expliquer les raisons et le déroulement de la procédure ? Depuis quand cette option est-elle envisagée ?*

**Karl Therby :** Depuis 15 mois, nous avons prévenu nos banques l'AFD (Agence française de développement) et la CEIDF (Caisse d'épargne d'Ile de France), à qui nous devons environ

*face à des échéances de remboursement à partir de juin 2021, pour quelles raisons ?*

**KT :** En 2009/2010, les cours étaient très hauts et les prévisions de production pour KNS étaient très bonnes. La SMSP a donc pris la décision de financer volontairement la dette junior de KNS. C'était un effet d'opportunité. Et d'ailleurs à cette époque, les banques elles-mêmes étaient optimistes puisqu'elles nous ont encouragé à emprunter plus.

Malheureusement il y a eu des problèmes techniques majeurs à KNS (la centrale et les fours). Et par ailleurs un effondrement, une révolution du marché on peut dire, est intervenue.

Selon les scénarios les plus pessimistes, on évaluait une baisse des cours du nickel à 20 000\$ la tonne. Ils sont en réalité tombés à 8000 \$ la tonne.

Ces deux éléments font que nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui d'honorer nos échéances et que l'on a sollicité un report de ces dernières.

*Le Pays : Vous avez contesté récemment les conclusions du rapport de la Chambre territoriale des comptes qui pointait du doigt l'endettement de la SMSP, pour quelles raisons ?*

**KT :** Nous avons contesté certaines conclusions du rapport car il parle de 1 200 milliards de dette. Or la SMSP a un endettement bancaire de 22,2 milliards. Le reste est quasi exclusivement composé de la dette KNS auprès du financeur et partenaire Glencore.



*Le Pays : La province Nord s'est portée garant pour certains de vos emprunts, pourrait-elle être mise à contribution pour le remboursement des dettes ?*

**KT :** La caution assumera son rôle de garant si les banques l'appellent.

*Le Pays : Cette ouverture d'une procédure de sauvegarde peut inquiéter vos salariés et les salariés de vos filiales, comment les rassurez-vous ?*

**KT :** C'est uniquement la société SMSP qui est en sauvegarde. Ce n'est pas le groupe SMSP et ses 2600 salariés et sous-traitants.

Pour la société SMSP, la crise a déjà ramené nos effectifs au minimum, nous ne sommes même pas une dizaine.

Pour nos filiales, il n'y aura aucun impact, ni social ni financier. Rien ne change dans le fonctionnement des sociétés qui doivent se concentrer sur la sécurité d'abord puis sur leur productivité. Rien ne change non plus dans notre rôle d'actionnaire vis-à-vis des filiales. ■

La Sofinor et la Province nord ont confirmé leur soutien au groupe SMSP mais n'ont pas pu répondre favorablement à ces demandes en raison de la réglementation qui régit la collectivité.

22 milliards, que nous allions avoir besoin d'un gel de nos échéances bancaires pendant trois ans. Sur le principe, elles étaient d'accord, mais ont demandé que les efforts soient partagés avec notre actionnaire Sofinor et notre garant la Province nord.

La Sofinor et la Province nord ont confirmé leur soutien au groupe SMSP mais n'ont pas pu répondre favorablement à ces demandes en raison de la réglementation qui régit la collectivité.

La restructuration amiable était donc impossible pour des raisons techniques.

Nous avons exploré toutes les autres possibilités, et nous avons négocié jusqu'à la dernière minute, mais l'option de la sauvegarde est envisagée depuis 3 à 4 semaines.

*Le Pays : Vous évoquez notamment l'impossibilité de la SMSP à faire*



Depuis la fin du confinement, la campagne de vaccination contre la Covid marque le pas, ce qui inquiète les autorités. La vaccination massive apparaît aujourd'hui comme le seul rempart contre l'épidémie selon les professionnels de santé impliqués dans la campagne.

## Vaccination anti-Covid : dans tous les dispensaires et les hôpitaux du Nord

La province coordonne désormais la vaccination anti-Covid dans le Nord, avec une plateforme d'appels pour les prises de rendez-vous et des équipes formées dans les dispensaires. Le centre hospitalier du Nord, qui reste centre de vaccination à Kooehnê, stocke les vaccins et les envoie dans les dispensaires en fonction des besoins.

Jean-Baptiste Gaumery, infirmier de santé publique, assure la logistique de la vaccination au sein de la DASSPS, la Direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société de la province Nord. Chaque semaine, il fait le point avec la plateforme d'appel, hébergée également dans les locaux de la province Nord et tenue par des agents de la collectivité volontaires. Avec un numéro, le 05 00 22.

Le coordinateur de la campagne de vaccination croise également les informations avec les onze dispensaires car il est aussi possible de prendre rendez-vous directement auprès des équipes dans les communes. Il s'agit d'ajuster le nombre de rendez-vous pris pour la semaine avec la quantité de vaccins livrés. « Chaque dispensaire fait sa commande. »

Les vaccins sont stockés dans la pharmacie du Pôle sanitaire du Nord dans un congélateur à -80°. « Ils peuvent être conservés jusqu'à

*cinq jours dans le réfrigérateur d'un dispensaire. Ils sont transportés dans des glacières spécialisées du Pôle sanitaire du Nord jusqu'aux dispensaires »* explique Jean-Baptiste Gaumery. « Lorsque le flacon est sorti du réfrigérateur, on a six heures pour l'utiliser. C'est pour cela que la vaccination ne se fait que sur rendez-vous. »

### 12% de la population vaccinable vaccinée

Dans chaque dispensaire, une liste de personnes mobilisables dans l'heure est prévue en cas de rendez-vous manqué. « Les pertes ont été quasi nulles jusqu'ici. Lorsqu'il y a un surplus de vaccins, comme récemment au dispensaire de Houaïlou par exemple, on a ramené les doses vers Poindimié où la vaccination se tient trois jours par semaine, contre un jour par semaine dans les autres dispensaires. »

« A ce jour, 12% de la population vac-

*nable en province Nord a été vaccinée »* indique encore l'infirmier coordinateur, ce qui représente environ 9300 personnes.

Après avoir connu un pic au moment de l'apparition de cas en Nouvelle-Calédonie et du confinement au mois de mars, et jusqu'à fin avril, la campagne de vaccination a aujourd'hui tendance à marquer le pas. « Jusqu'à fin avril, les dispensaires ont appelé leurs patients chroniques. Ceux qui étaient volontaires ont été vaccinés. Les autres peuvent encore s'inscrire et prendre rendez-vous à travers la plateforme d'appel 05 00 22. » Depuis le 17 mai, la vaccination est ouverte à tous à partir de 16 ans.

« Il est important que les jeunes se fassent vacciner car ils bougent, se déplacent et peuvent ramener le virus chez eux si celui-ci réapparaît en Nouvelle-Calédonie » poursuit Jean-Baptiste Gaumery. Le coordinateur précise qu'il faut trois semaines après la deuxième injection pour être immunisé. Il faut



Au sein de la DASSPS, Jean-Baptiste Gaumery, infirmier de santé publique coordonne la logistique. Les vaccins sont envoyés en fonction de la demande dans les différents dispensaires.

donc au total six semaines en comptant le délai de vingt-et-un jours entre les deux injections. « *Le vaccin permet d'éviter les formes graves de la Covid* » rappelle le coordinateur.

### « Plutôt catastrophé »

Frédéric Rigault est pharmacien au Pôle sanitaire du Nord. Il constate la méfiance de la population envers la vaccination et s'étonne du nombre « *d'anti-vaccin* ». C'est du Pôle sanitaire que partent, par glacière spécialisée, scellée, les vaccins en direction des dispensaires. Un protocole a été mis en place et validé. Des contrôles de la chaîne du froid sont réalisés de façon inopinée. La nouveauté, depuis le 18 mai, est la durée de validité des vaccins, une fois le flacon décongelé, qui passe de cinq jours à un mois.

Le professionnel de santé s'inquiète des réticences de la population vis-à-vis de la vaccination. Une vaccination qui n'empêche pas de contracter le virus mais évite de développer des formes graves, comme c'est le cas pour environ 4% des malades. « *Je suis plutôt catastrophé car si le virus arrive à nouveau en Calédonie, comme cela est tout à fait envisageable, on aura pris du retard. On a vu à Wallis par exemple, lorsque la maladie se propage, cela va très vite. On n'a pas pu éviter plusieurs décès.* » Il cite l'exemple du Brésil qui a longtemps négligé la vaccination et paie aujourd'hui un lourd tribut à



Avant la vaccination, le docteur Collin se renseigne sur l'état de santé de la personne à vacciner et lève les inquiétudes le cas échéant.

la Covid. « *On n'a jamais connu une surveillance aussi importante autour d'un vaccin* » observe le pharmacien. Il considère que le fait que seuls trois vaccins aient reçu l'agrément dans l'Hexagone est un gage de sérieux et de transparence. Certains avancent le manque de recul par rapport au vaccin. « *Le vaccin a été aujourd'hui administré à des milliers de personnes, avec des effets indésirables sur 4 pour 100 000 personnes. On ne peut pas attendre pour avoir du recul dans le temps. La pandémie oblige à une course contre la montre !* »

### L'incidence de la vaccination au niveau mondial

Même son de cloche du côté du docteur Michel Collin qui reçoit les patients au centre de vaccination du Pôle sanitaire du Nord. En semi-retraite, il a proposé ses services lorsqu'il a vu la file qui attendait devant l'hôpital au moment du confinement. Aujourd'hui, on ne se bouscule pas au centre de vaccination. Et le médecin a de la peine à comprendre et à accepter cette réticence de la population vis-à-vis du vaccin. « *S'il n'y avait pas de vaccination, on n'aurait pas éradiqué la variole qui a fait des centaines de milliers de morts dans le monde. On constate que dès qu'on relâche la pression vaccinale comme cela a été le cas avec la rougeole en Nouvelle-Zélande par exemple, l'épidémie repart. Il faut savoir que la rougeole est l'une des maladies infantiles les plus meurtrières.* » Le docteur Collin compare la situa-



Pour les Nord, les vaccins sont conservés dans un congélateur à -80° au Pôle sanitaire de Koohné. Frédéric Rigault, pharmacien, s'inquiète des réticences vis-à-vis du vaccin.



Depuis le Pôle sanitaire du Nord, les vaccins sont acheminés jusque dans les dispensaires dans des glacières spécialisées, scellées. La chaîne du froid est contrôlée.

tion des pays dans le monde face à la Covid. « *Lorsque je vois l'incidence de la maladie entre les pays qui ont vacciné contre la Covid comme Israël ou les États-Unis et ceux qui ont pris du retard, on mesure bien le bénéfice de la vaccination.* »

### Apprendre à cohabiter avec le virus

Pour le médecin, le virus va forcément atteindre la Nouvelle-Calédonie et il faudra vivre avec, comme le



Au Secrétariat général de la Province nord, Michel Helly coordonne la plateforme d'appel pour la prise de rendez-vous pour la vaccination. Après un pic d'appels le 7 avril, il constate lui aussi une baisse d'intérêt. Des agents de la collectivité se relaient pour prendre les appels. Les rendez-vous sont gérés grâce à un logiciel médical pour l'ensemble des sites de vaccination du Nord.

Pour que la vaccination soit efficace et atteindre l'immunité collective, il faut que 60 à 70% de la population soit vaccinée. « *Surtout les jeunes ! car ce sont eux qui sont le plus susceptibles de propager le virus.* » Et ne pas attendre pour se faire vacciner alors qu'aujourd'hui les vaccins sont disponibles en quantité. Il y a de plus un délai avant d'être immunisé après la deuxième injection.

Aujourd'hui, on sait que même les femmes qui allaitent peuvent se faire vacciner. « *Pendant la grossesse, la vaccination n'est pas recommandée durant le premier trimestre. Après, elle est au contraire fortement indiquée.* »

« *C'est un vaccin qui a été mis au point très rapidement, car aujourd'hui, tout va plus vite. Et cela fait des années que les chercheurs travaillaient sur l'ARN messager, qui représente l'avenir non seulement dans le domaine de la vaccination, mais aussi en cancérologie.* » ■

reste du monde. « *On ne pourra rester éternellement avec la suspension des vols et les frontières fermées. Il va falloir apprendre à cohabiter avec le virus, de façon à ne pas saturer le système hospitalier.* »

## PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES 2021

**Permanences juridiques confidentielles et gratuites  
Sans rendez-vous ( dans la limite de 10 personnes)  
Contacts : Julie BEUROIS - Tél : 86 05 92 - [droits.nc@gmail.com](mailto:droits.nc@gmail.com)**



### POUEMBOU/PWËBUU

Mairie - 8h-12h

03 juin et 17 juin ; 6 juillet et 22 juillet ; 5 août et 26 août ;  
9 septembre ; 14 octobre ; 4 novembre ; 2 décembre

Contact : Mairie : 47 70 00



### POYA/NÈKÔ

Ancienne Mairie - 8h-12h

15 juin et 29 juin ; 6 juillet et 20 juillet ; 3 août ;  
7 septembre ; 5 octobre ; 2 et 30 novembre

Contact : Mairie : 47 12 50

## « Se faire vacciner pour se protéger soi-même et protéger les autres »

Face à la pandémie mondiale, et sans attendre que le virus circule en Nouvelle-Calédonie, le président de la Province nord Paul Néaoutyine souhaite sensibiliser la population à la nécessité de se faire vacciner pour atteindre l'immunité collective nécessaire pour éviter un engorgement des services hospitaliers. Se faire vacciner pour se protéger soi-même et protéger les autres.

*Le Pays : vous êtes-vous fait vacciner et si oui pourquoi ?*

**Paul Néaoutyine :** J'ai toujours défendu la thèse qu'il faut être acteur de son destin. C'est valable en politique, ça l'est aussi en matière de santé. Oui, j'ai fait la démarche pour être vacciné. La vaccination n'étant pas obligatoire, il revient à chaque citoyen de faire la démarche en toute conscience et en toute connaissance de la nécessité de se protéger soi-même et de protéger les autres. Si le virus entre dans ma famille, dans ma tribu que va-t-il se passer ? Se vacciner, c'est élever un barrage contre cet ennemi qui sème la mort et la désolation comme on peut le constater partout dans le monde, en Europe, au Brésil ou en Inde.

*Le Pays : Il y a pourtant de fortes réticences à se faire vacciner dans une partie non négligeable de la population...*

**PN :** Aujourd'hui, en province Nord, seulement 11% de la population totale est vaccinée et seulement 15% des plus de 20 ans. On est loin des 70% nécessaires pour atteindre une immunité collective, autrement dit une protection générale contre le virus.

Je dois rappeler à chacun de nos concitoyens que la COVID-19 est une maladie très grave, très contagieuse, trop souvent mortelle générée par un virus, qui mute en plusieurs variants, ce qui renforce la dangerosité de l'épidémie. Je rappelle aussi qu'il n'y a pas de traitement et que le seul moyen de se prémunir, c'est la prévention, c'est-à-dire le vaccin qui empêche le développement de

formes graves de la maladie et réduit les risques de contamination. On a la chance de pouvoir se protéger avant qu'une épidémie ne se déclenche dans le pays puisque le virus ne circule pas encore. Il faut profiter de ce moment pour se faire vacciner avant qu'il ne soit trop tard.

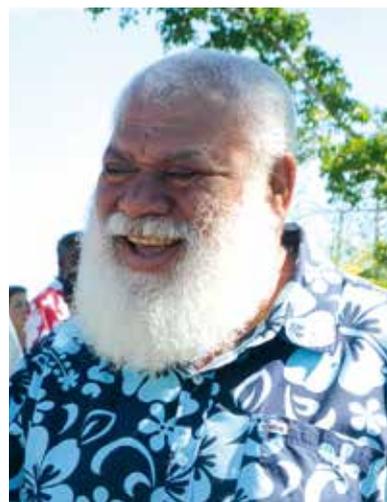
Il faut que nos concitoyens sachent que l'on dispose de très peu de places en réanimation, une cinquantaine de lits de réanimation à l'échelle du pays mais qui sont en partie occupés par des patients atteints d'autres pathologies. Si le virus est réintroduit, on ne pourra pas faire face, d'où l'importance de la vaccination.

Je sais que certains de nos concitoyens influencés par les fake-news diffusés sur les réseaux sociaux ne veulent pas se faire vacciner ou se disent qu'il vaut mieux attendre de voir. On entend des absurdités comme quoi le vaccin nous injecterait en même temps une puce. Certains répandent la méfiance en disant qu'on ne sait pas ce qu'il y a dans le vaccin. C'est faux, on sait très bien ce que le vaccin contient. On le sait même mieux que pour la plupart des médicaments qui nous sont prescrits par notre médecin et pour lesquels, souvent, nous ne posons même pas la question.

**On a la chance de pouvoir se protéger avant qu'une épidémie ne se déclenche dans le pays puisque le virus ne circule pas encore**

*Le Pays : Notre population est-elle particulièrement vulnérable ?*

**PN :** Très clairement oui. Historiquement, les épidémies de rougeole, de tuberculose, de lèpre, de grippe espagnole, arrivées avec la



colonisation ont durement touché les peuples autochtones dont nous sommes parce qu'ils n'étaient pas immunisés. Ces épidémies sont inscrites dans notre mémoire collective. Quelle est la situation aujourd'hui ? Dans notre pays il y a 53 000 personnes qui présentent des pathologies lourdes : diabète, obésité etc... et qui sont en longue maladie. Ce sont des personnes particulièrement vulnérables en cas d'introduction du virus. Ceci dit on constate que le virus, s'il frappe plus durement les personnes d'un certain âge dont les défenses immunitaires sont émoussées, il touche aussi maintenant les plus jeunes. Personne n'est à l'abri. En Océanie, on a un mode de vie communautaire qui favorise la propagation rapide du virus. Il est donc urgent de ne pas attendre et de se faire vacciner maintenant d'autant plus que les doses de vaccins se périment si elles ne sont pas utilisées.

Je rappelle aussi que pour le moment la vaccination est gratuite. J'invite donc tous nos citoyens à se faire vacciner sans attendre. Il en va de notre bien le plus précieux, la vie. ■



Une colonie de *Sterna néréis exsul*. A ce jour, cette espèce endémique est estimée à 250 individus. (© Tristan Ber-IRD-UNC)

### Les consignes sont simples :

- Ne pas débarquer de chien sur les îlots, même en l'absence d'oiseaux
- Respecter les zones mises en défens par des filets de signalisation
- Ne pas débarquer sur un îlot lorsqu'un mât jaune à fanion rouge est dressé.

### Sur internet

Une page Facebook retrace l'ensemble des actions menées dans le cadre du projet Sterne Néréis.

(FB Projet Sterne Néréis)



Des bénévoles de l'association de protection de l'environnement Nixumwak environnement ont aussi participé à l'installation des mâts indiquant qu'il est interdit d'accoster. Ils ont été formés à la mise en place des dispositifs de protection, à la reconnaissance des différents stades de reproduction et au comptage. (©Nixumwak environnement)



La proportion de poussins capables de prendre leur envol est très variable d'une année sur l'autre. En 2020, le succès de reproduction s'est élevé à 26%. (© Tristan Ber-IRD-UNC)



Sternes en vol. (© Tristan Ber-IRD-UNC)



Comme l'an passé et les années précédentes, les gardes nature sont mobilisés pour assurer la surveillance des nids et le comptage. (© Tristan Ber-IRD-UNC)



La *Sterne néréis exsul* est oiseau marin endémique à la Nouvelle-Calédonie menacé de disparition. 80% de sa population niche dans les îlots de Koumac et de Kaala Gomen. (© Tristan Ber-IRD-UNC)

## Reproduction des oiseaux marins sur les îlots : ne pas déranger !

La saison de reproduction de la *Sterne néréis* a débuté dans les îlots de Koumac et Kaala Gomen et s'étendra jusqu'en septembre. Le dérangement par l'homme reste la principale menace pour la reproduction de cette espèce endémique qui fait l'objet d'un programme de préservation mis en place depuis 2018 par la province Nord à travers un financement européen. Les consignes sont rappelées aux plaisanciers.

Les gardes nature, des scientifiques et quelques bénévoles formés ont estimé en 2020 la population de *Sterne néréis exsul* à 250 individus, adultes et jeunes dans les îlots du lagon Nord-Ouest. Un chiffre stable qui témoigne de la fidélité à cette zone de cet oiseau endémique. Les résultats des efforts de conservation menés depuis 2018 sont donc encourageants. En 2020, des nids ont été repérés sur sept îlots de la zone de Koumac et Kaala Gomen : Cayao, Magone, Pouh, Yan' Dagouet, Table (Rat) et Ouanne et Néangambo. Les gardes nature ont comptabilisé 158 tentatives de reproduction. Pour cela, ils ont observé des couples en couvaison, des nids, des œufs et des poussins. Tous les poussins n'ont pas survécu. A la fin de la saison, 41 jeunes en capacité de voler ont été repérés. La proportion de poussins capables de prendre leur envol est très variable d'une année sur l'autre. En 2020, le succès de reproduction (26%) a été inférieur à celui de 2019 mais supérieur à 2018.

Parmi les échecs de reproduction, deux ont été attribués à des dérangements humains (îlot Nana et Pouh lors de la première ponte). Un autre est lié à des mauvaises conditions météo avec une inondation du site de ponte. D'autres échecs restent inexpliqués.

### Éviter les dérangements humains

Pour éviter de perturber les colonies, il est demandé aux plaisanciers de ne pas débarquer sur les îlots lorsqu'ils voient un mâle dressé avec un drapeau rouge. En 2020, il a été hissé sur l'îlot Magone et l'îlot Pouh. L'accès aux îlots Cayo, Table et Ouanne a été réglementé par la pose de filets de distanciation. Ces mesures sont remises en vigueur cette année. On ne débarque pas sur les îlots, on ne s'approche pas non plus des filets de protection. Ultime recommandation : les chiens restent à la maison, même en l'absence d'oiseaux sur les îlots ! ■

**En 2008**, un suivi des oiseaux marins est mis en place grâce à une collaboration entre la province Nord et la Société calédonienne d'ornithologie.

**En 2018**, à travers un financement européen, un programme sur les *Sternes néréis exsul*, cette sous-espèce endémique de la Nouvelle-Calédonie, est mis en place avec Jonathan Coll, écologue spécialiste des oiseaux.

La brigade des gardes nature et Jonathan Coll surveillent l'intégralité du lagon pendant toute la période de reproduction, du mois de mai à septembre avec au moins un passage par semaine. Ce suivi exhaustif a permis de comptabiliser le nombre de nids actifs (82) ainsi que le nombre de jeunes à l'envol (entre 16 et 20). En 2015, les comptages assurés par la SCO avaient dénombré 15 jeunes à l'envol.

Cette même année, un scientifique, Pascal Villard, passe 68 jours sur l'îlot Magone pour comprendre le fonctionnement de la colonie, le comportement des oiseaux et les menaces qui pèsent sur eux en termes de prédation.

### 17

La zone nord-ouest compte 17 îlots, zone de reproduction de la *Sterne Néréis*. La zone de Koumac et Kaala Gomen représente la plus forte concentration mondiale de cette sous-espèce menacée d'extinction.

# Parents et enfants : quelles responsabilités ?

Chaque parent est responsable civilement des conséquences pécuniaires des actes commis par ses enfants mineurs. C'est la responsabilité civile des parents : répondre financièrement des actes fautifs de leurs enfants, qu'ils soient biologiques ou adoptés.



## Responsables, mais à quelles conditions ?

Les parents concernés doivent exercer l'autorité parentale sur l'enfant. Si l'un des deux parents ne l'a pas reconnu, ou s'il s'est vu retirer l'autorité parentale par le juge, il ne pourra être responsable civilement du fait de son enfant. Cette responsabilité ne concerne donc ni un tuteur, ni un frère, ni une sœur, ni un oncle ou une tante, ni les grands-parents, sauf s'il exerce l'autorité parentale par une décision de justice.

Les mineurs mariés ou émancipés sur décision de justice assument eux-mêmes la responsabilité de leurs actes puisqu'ils sont majeurs du fait de l'émancipation.

Lorsqu'un mineur est placé par un juge des enfants, les parents ne sont responsables civilement que pendant les séjours de l'enfant à leur domicile.

Les mineurs mêmes très jeunes et encore inconscients de la portée de leurs actes peuvent engager la responsabilité de leurs parents. Par exemple, un enfant casse un ordinateur en jouant au ballon. Peu importe l'âge de l'enfant, les représentants légaux de l'enfant devront assumer les conséquences financières des actes commis par le mineur.

## Responsables de quoi ?

La responsabilité des parents est une responsabilité très large qui concerne non seulement tous les actes fautifs de leur enfant mineur, mais également tous ses actes ayant entraîné un dommage et ne pouvant être qualifiés de faute, en cas d'accident par exemple. Peu importe que le mineur n'ait pas commis de faute ou que le comportement soit normal. On pense à deux enfants qui jouent ensemble dans une garderie, l'un entraînant la chute de l'autre qui se blesse, sans qu'une faute puisse lui être reprochée.

La responsabilité des parents n'est que civile, c'est-à-dire qu'elle ne concerne que les conséquences pécuniaires et ne s'étend pas à la responsabilité pénale, c'est-à-dire la sanction pénale liée à une infraction du mineur. Si un mineur commet un vol par exemple, il peut être condamné à une sanction pénale, mais les parents seront solidaires de la réparation du dommage causé. Le mineur est responsable pénalement, mais les parents peuvent être condamnés au civil, c'est-à-dire à rembourser le préjudice subi par

la victime solidairement avec leur enfant.

La victime peut néanmoins choisir de ne demander réparation qu'aux parents (c'est logique, ils sont plus solvables) ou qu'au mineur (ce serait étonnant).

Il est conseillé d'ailleurs de demander la condamnation solidaire des parents ou du mineur, car l'enfant mineur peut devenir solvable à sa majorité et son entrée dans la vie active.

Cette responsabilité étant une responsabilité objective, il n'est possible de s'en exonérer qu'en démontrant la non-participation du mineur au fait à l'origine du dommage, ou la force majeure. La force majeure étant rarement acquise, car par exemple un jeu de ballon ne présente pas les caractères d'imprévisibilité ou d'extériorité propres à caractériser la force majeure, selon la jurisprudence. ■

## A noter

Il est fortement conseillé de toujours prendre une assurance en responsabilité civile en qualité de parent, s'agissant de cette responsabilité civile du fait de ses enfants. A défaut, les conséquences de certains actes peuvent coûter très cher, comme c'est le cas des incendies, ou des blessures graves entre enfants.

**Rubrique proposée  
par Maître Samuel Bernard  
Avocat à la Cour. 47.30.37. Koné**

## La dernière chronique de Samuel Bernard

Avec ce sujet sur la responsabilité des parents par rapport aux actes de leurs enfants mineurs, Samuel Bernard, avocat à Koohné signe sa dernière rubrique après près de trois ans de collaboration.



« J'ai toujours été sensible au fait de rendre le droit accessible... » En proposant à notre rédaction d'écrire une rubrique sur différents sujets relevant du droit, Samuel Bernard avait déjà en tête toute une série de thèmes qu'il souhaitait aborder, pour apporter des éclairages à la population. Il est aujourd'hui le seul avocat en poste dans le Nord. Il s'était fixé le but de traiter trente sujets. Le but est atteint ! « Certaines personnes m'ont dit qu'elles découpaient le magazine pour conserver les articles, cela m'a fait très plaisir » explique-t-il.

Pour élargir l'audience de sa rubrique, l'avocat a diffusé plusieurs rubriques sur FB. Lorsqu'il le pouvait. « Cela n'est pas toujours facile car FB refuse de publier un texte avec par exemple « victime de violences » dans le titre. Car ils considèrent que si une personne clique sur l'article, cela signifie qu'elle est concernée et donc cela la discrimine. » L'avocat a été surpris de voir combien certains sujets provoquaient des déferlements de réactions sur les réseaux sociaux et leur lot de commentaires haineux. Le summum a été atteint avec le sujet sur la légitime défense... ■



Le Chapitô est une structure associative qui milite pour la participation libre de chacun des spectateurs en fonction de ses moyens. Les finances sont très tendues à rappelé lors de chaque représentation son directeur, Quentin Retali.



### A la table des artistes

Le restô plateau est une nouvelle formule proposée par le Chapitô qui permet au public d'échanger avec les artistes autour d'un repas partagé. (©FB Le Chapitô de NC)

## Le chapitô s'implante trois semaines à Voh

Pendant trois semaines, le Chapitô de Nouvelle-Calédonie a fait escale à Voh. Spectacles en fin de semaine, séances scolaires, rencontres avec les artistes en création notamment au cours des « restô plateau », soit un repas avec les artistes : le programme a été riche et plein de bonnes surprises !



### Quand l'entreprise soutient la culture

Pour fêter son quinzième anniversaire, la société de services Ellipse consulting a offert au public deux soirées de théâtre avec le spectacle « Massacre à la princesse » de la troupe The Exterior Company au complexe culturel de Koohné. Ils ont également sponsorisé une soirée au Chapitô et versé une partie des bénéfices à l'association Femmes de cœur de Voh. Une initiative citoyenne !



### Une journée autour du fourrage

Les élèves de 2<sup>ème</sup> année du BTS Darc (développement de l'agriculture des régions chaudes) du lycée Michel Rocard de Pouembout préparent une journée sur le foin avec démonstration de chaînes fourragères par des professionnels. Elle se tiendra le 23 juin à partir de 8h sur l'exploitation du lycée agricole. La journée ouverte à tous.

## Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

## Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

## Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

## Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

## Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

## Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

## Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

## Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêédi Wiimîa - Marie Haas	91 91 77

## Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

## Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

## Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

## Aider son enfant à gérer sa colère

Alors qu'un adulte a la capacité de raisonner, de s'apaiser, de trouver des solutions et même de se mettre à la place de l'autre, l'enfant jusqu'à cinq ans ne peut pas contrôler ses émotions. Il est incapable de prendre du recul sur ce qu'il vit et il s'exprime alors par des crises, des «caprices». Pour mieux comprendre ses réactions, certaines choses importantes sont à savoir à propos du petit enfant.



Qu'est-ce que l'enfant veut nous dire à travers sa colère ? Il est important de s'interroger.

- L'enfant vit dans l'instant présent. Son cerveau ne le lui permet pas de raisonner. Ses crises ne sont ni volontaires, ni calculées.
- Il ne peut pas contrôler ses émotions.
- Il a besoin d'expérimenter pour comprendre le monde. Aller à l'encontre de cette soif de découverte est nuisible à son bon développement. Il a à la fois envie mais surtout **besoin** de toucher/manipuler les objets qui l'entourent pour apprendre, comprendre, construire et se représenter le monde.
- Il n'a jamais l'intention de faire mal. Si on fait confiance à l'enfant, qu'on le respecte, qu'on lui laisse le temps

d'apprendre, alors on constate qu'il est plein de bonne volonté.

### Que faire en cas de difficultés ?

Il est important de s'interroger : qu'est-ce que l'enfant veut nous dire à travers sa colère ? Ces crises sont la manifestation de quelque chose qui ne va pas. Peut-être a-t-il un besoin physiologique non satisfait (faim, soif, chaud, froid...), peut-être a-t-il des douleurs, est-il malade ?

Il peut avoir aussi besoin de décharger des tensions. Quand l'enfant reçoit de

nombreuses stimulations visuelles et sonores, il traverse une véritable tempête émotionnelle, tempête qu'il n'est pas en mesure de gérer seul. Ce dont l'enfant a besoin à ce moment-là, c'est que son parent lui manifeste de l'amour en l'accompagnant de paroles douces ou de contacts physiques (câlin, main posée sur le dos ...) si l'enfant l'accepte. Les câlins, les mots doux, de vrais moments de jeux et autres manifestations d'amour contribuent à remplir son réservoir affectif. Dans le cas contraire, il peut avoir des comportements inappropriés, interprétés à tort comme des caprices.



Il est primordial de veiller à lui accorder chaque jour des moments privilégiés d'entière disponibilité, pour le bien-être de toute la famille.

### L'adulte qui l'accompagne a-t-il été maladroit ?

Les enfants sont de véritables éponges à émotions. Nous ne pensons pas suffisamment à l'impact de certaines paroles ou de certains

gestes qui peuvent déclencher des réactions inappropriées. Si l'ambiance est tendue à la maison, si par exemple les parents se disputent devant l'enfant, alors ce dernier risque de mal se comporter parce qu'il sera lui aussi stressé et tendu.

Plus l'adulte accompagnera ses émotions avec douceur, mieux l'enfant se développera.

Il sera capable en grandissant de contrôler ses émotions et de s'apaiser seul.

**En conclusion :** Un état de crise correspond pour l'enfant à une réaction à quelque chose qui ne lui convient pas.

Prendre en compte les particularités des enfants et se questionner sur le message qu'il cherche à nous dire permettra souvent de trouver une solution. L'adulte doit en trouver la cause pour parvenir à l'apaiser (écouter, comprendre et accompagner). ■

Rubrique proposée par **Christèle MARADHOUR** Puéricultrice  
Centre Mère Enfant de Poindimié

ÎLOTS DU LAGON

**QUAND JE VOIS  
CE MÂT, JE NE  
DÉBARQUE PAS !**

ESPECES PROTÉGÉES

Province Nord

Respectez la signalisation

Gardes nature ☎ 42 89 62 / 75 88 23  
✉ nereis@province-nord.nc 📘 Projet Sterne Néréis



Au marché de Pum.



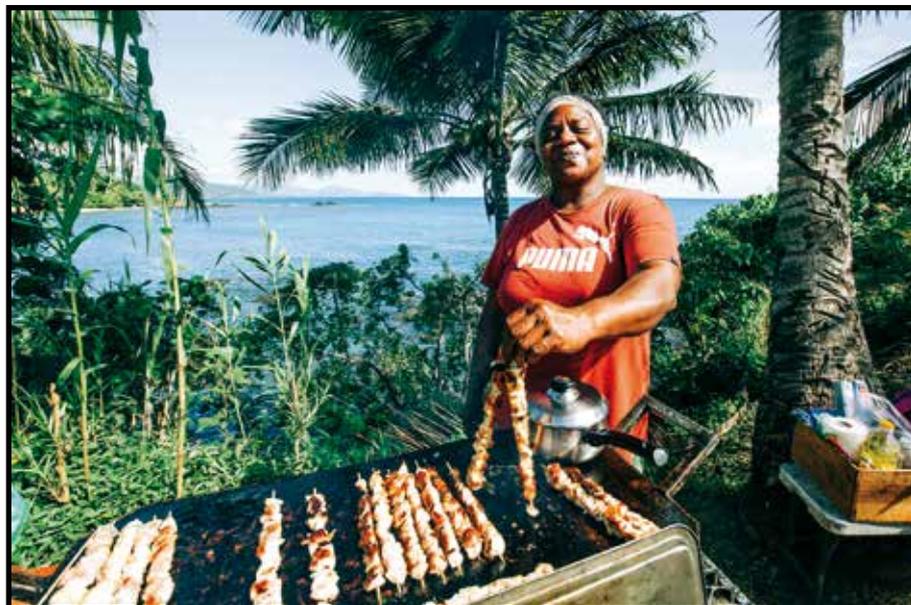
Des exposantes du marché de Koumac.



Renouvellement de la paille sur la toiture des farés du camping de Tiakan à Pwārāiriwā (Ponérihouen).



Accueil chaleureux à Pweevo (Pouébo).



Au bord de la route, l'un de ces fameux stands de brochettes qui permettent généralement de « gagner des pièces » pour mener à bien différents projets.



Y'a d'la joie sur les marchés de bord de route sur la côte est à Pwèedi Wiimiâ (Poindimié) !

# Portraits

Il signe ses photos 1PX. Saru Maru (son nom d'artiste) est plutôt un photographe de l'événementiel. Il aime aussi saisir sur le vif les ambiances et les scènes de vie comme le montrent ces portraits réalisés pour le GIE Tourisme en province Nord.



Sur le salon « Échappées Nord » organisé par le GIE Tourisme en province Nord pour promouvoir les prestataires touristiques, Anita Gopoéa représente l'association Aidaa de Pwârâiriwâ (Ponérihouen).



Fin de matinée au marché de Pwârâiriwâ (Ponérihouen), c'est l'heure du bingo, qui permet de répartir les produits qui restent sur les étals.



L'heure du thé chez Julie Vaiadimoin, l'une des prestataires qui assure l'accueil en tribu à Tendo, dans une vallée de Hienghène.



La torréfaction du café chez Julie Vaiadimoin à Tendo (Hienghène).



Enfance...



Les produits locaux sur les étals du marché de Pwêédi Wiimiâ (Poinimié).



Jéhudit Pwija, chef de la tribu de Napoémien à Pwèèdi Wiimîâ (Poundimié), fait découvrir sa tribu et son mode de vie, avec les activités traditionnelles.



Hélène Nimbaye, l'une des pionnières de l'hébergement en tribu de la commune de Pwărăiriwâ (Ponérihouen), accueille les visiteurs chez elle à la tribu de Tchamba.



A partir du centre équestre « Les sabots du pin » à Pouembout, la monitrice, Chloé Luthringer, propose des balades à cheval.



Pêche sportive avec Micky Mouche dans la zone VKP. Toutes les prises sont relâchées...



Au marché de Koumac...



Photo-souvenir de la remise des clés de la 1600<sup>e</sup> maison du programme Habitat de la province Nord le 30 avril à la tribu de Le Jao (Diahoué) à Pweevo en présence des nombreux partenaires et invités. Un programme connu encore par certains sous le nom de « *Plan Jorédié* ».

## Habitat social : 1600 logements au compteur

Depuis 1992, la province Nord a mis en place un dispositif d'habitat social pour améliorer les conditions de logement de sa population, avec un programme-phare dénommé « *habitat de la province Nord* » (HPN). Une remise de clé officielle est organisée pour chaque nouveau logement, avec des festivités tous les cent logements, comme le 29 avril pour la 1600<sup>e</sup> maison à Pweevo (Pouébo). (Photos Service habitat, DAF)



Le 1600<sup>e</sup> logement du programme HPN est un modèle F3, avec chauffe-eau solaire. Désormais, la collectivité subventionne l'installation de cet équipement.

C'est à la tribu de Le Jao (Diahoué) qu'a été construite la 1600<sup>e</sup> maison du programme Habitat de la province Nord (HPN). La remise officielle des clés a été organisée le 29 avril en présence de Victor Tutugoro, vice-président de la province en charge de l'habitat, du maire de la commune de Pweevo (Pouébo) Florentin Dedane et de très nombreux invités. Prévue comme une journée festive, la remise de clés a pris une tonalité plus grave, le bénéficiaire Edgard Kaoua ayant perdu le matin même sa compagne.

A l'arrivée de l'importante délégation des officiels et invités, une coutume de deuil a d'abord été présentée. Le programme de la journée a ensuite suivi son cours. Le vice-président de la province Nord Victor Tutugoro a retracé l'historique de ce programme d'habitat qui bénéficie du soutien financier de l'État à travers les contrats de développement.

### Quatre programmes pour améliorer l'habitat

Comme le programme HPN, trois autres programmes sont mis en

oeuvre par Teasoa : Action sociale intégrée (ASI) pour les personnes âgées et/ou handicapées, Accession sociale aidée (ASA) ou encore Aide subventionnelle et technique à l'habitat (auto-construction). En cette journée particulière, l'association Teasoa était représentée par Jean Barny, conseiller technique. L'entreprise qui a réalisé les travaux était également sur place. Plusieurs communes, parties prenantes de l'association Teasoa, étaient représentées. Les communes prennent généralement en charge la réalisation de la plateforme et des accès.



Edgard Kaoua a pris possession de son nouveau logement.



Les communes, qui sont partie prenante dans Teasoa, opérateur de l'habitat social, réalisent les plateformes et les accès. Florentin Dedane, maire de Pweevo était présent lors de la remise des clés.



« La province Nord prépare la révision de son code de l'habitat » indique Sophie Treuil, chef du service de l'habitat à la DAF, la direction de l'aménagement et du foncier de la province Nord.



Après une coutume de deuil et une coutume de bonjour, Victor Tutugoro, 3e Vice-Président de la province Nord a retracé l'historique des aides à l'habitat en province Nord. Le 1600e logement du programme HPN, un F3, entre dans la catégorie aidée avec une subvention de 11,097 millions de la collectivité et 605 000 XPF d'apport personnel du bénéficiaire.



Didaco Nonghai, sénateur de l'aire Hoot ma Whaap à l'heure des échanges coutumiers.

### Jusqu'à 99% d'aides de la collectivité

Depuis 1992, quelque 5750 logements ont bénéficié de financements de la collectivité avec des montants d'aides allant jusqu'à 99% du coût de la construction. Le code de l'habitat de la province Nord est actuellement en cours de révision, dans une volonté d'efficacité et de simplification. « Nous avons organisé onze journées d'ateliers thématiques avec les partenaires de l'habitat pour préparer cette révision » indique Sophie Treuil, chef du service de l'habitat à la direction de l'aménagement et du

foncier de la province Nord.

Lors de la dernière assemblée du 30 avril dernier, les coûts constructifs des logements aidés ont été revus à la hausse de 4% pour prendre en compte l'obligation des entreprises du BTP de disposer désormais d'une assurance responsabilité civile décennale.

Depuis le début de l'année, onze nouveaux logements du programme HPN ont été réceptionnés par leurs bénéficiaires. Trente-deux remises de clés sont encore prévues dans les semaines à venir, jusqu'au mois de juin. ■



Accueil des premiers volontaires du service civique à la province Nord. Georgina Até, de la FOL, présente le cadre des missions aux jeunes avant la signature de leur contrat.

## Les volontaires du service civique impliqués dans la vie des écoles

La province Nord fait appel une nouvelle fois cette année aux jeunes volontaires du service civique, dispositif de l'État, notamment dans les établissements scolaires et les internats où ils seront au nombre de cent-dix. Ils seront aussi impliqués dans un nouveau dispositif d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité.

« *Il faut que vous sortiez grandi de cette expérience, avec plus de compétences. Le service civique, ce ne sera qu'une fois dans votre vie...* »

Georgina Até, agent de la FOL, accueille les volontaires du service civique qui viennent signer leur contrat à l'Hôtel de la province Nord. Ils font partie de la première vague de recrutement pour un démarrage de leur mission dans les établissements scolaires et les internats début mai. Une deuxième et une troisième vague suivront avec un début de mission au 1<sup>er</sup> juin et au 1<sup>er</sup> juillet. Cette année, les établissements scolaires privés sont également concernés.

« *Une mission de service civique dure entre 6 et 8 mois* » rappelle Claudine Wamytan, en charge du dispositif d'accompagnement à la scolarité

et à la parentalité à la direction de l'enseignement de la province Nord, dispositif qui remplace désormais le « Rapi ». « *Le service civique est accessible aux 16-25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.* »

### Des activités pour favoriser la réussite

Cette année, les volontaires du service civique vont être sollicités pour accompagner les animations proposées dans le cadre du nouveau dispositif d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité, en appui aux différents intervenants extérieurs.

« *L'objectif de ce nouveau dispositif est de continuer à avoir à l'école et dans les internats des activités qui favorisent la réussite des enfants, que*

*ce soit à travers la musique, des projets artistiques, la science ou l'accompagnement aux devoirs* » explique Thierry Dombrosky, directeur de l'enseignement de la province Nord. « *Nous souhaitons également accompagner la parentalité, base de l'éducation, en créant des liens entre les parents et les enfants pendant ou en dehors du temps scolaire. Des ateliers enfants-parents seront organisés pour que chacun s'approprie l'école et que ce soit le lieu de bons souvenirs, de souvenirs de contentement.* »

Une enveloppe de 20 millions a été votée lors de l'assemblée du 30 avril pour la mise en place de ce dispositif.

Pour préparer le programme, Claudine Wamytan a fait le tour des communes et des prestataires existants. L'équipe de l'AFMI qui gère



Claudine Wamytan assure la coordination du dispositif d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité au sein de la Defij.



Pour Thierry Dombrosky, directeur de l'enseignement de la province Nord, ce nouveau dispositif vise à ce que les élèves et les familles s'approprient l'école.

les antennes du Conservatoire a été sollicitée pour mettre en place des chorales et des ateliers théâtre dans les écoles. L'association Symbiose et son « *vaisseau des sciences* » a été contactée. La compagnie Na, qui propose des séances autour du « *vaisseau des sons* » aux élèves et des ateliers musicaux en binôme parent-enfant, est impliquée dans le projet. Graines de vies, structure qui assure des formations sur la gestion des émotions est également partie prenante. « *Un travail est aussi imaginé autour du panier culturel, avec des activités tissage ou autre...* » précise la coordinatrice de ce programme.

### Des émissions en langue

Le dispositif prévoit également des émissions radio autour des langues

kanak, projet qui doit associer les volontaires du service civique. Un projet avec Radio Djiido qui doit mettre en valeur l'ensemble des dix-neuf langues kanak du nord et former certains volontaires à devenir des apprentis-reporters.

Une autre émission de radio est programmée sur le thème de la parentalité.

Un bilan de ce dispositif sera effectué chaque année et à la fin des cinq années. Il vise à ce que les enfants et les familles s'approprient l'école pour favoriser la réussite.

Dans le cadre de l'enseignement, la province Nord dispose d'une compétence d'adaptation aux réalités du terrain. Une souplesse qu'elle souhaite mettre en œuvre notamment à travers ce nouveau dispositif, pour favoriser l'épanouissement et la réussite de chacun. ■

### Un appel à projets

Chaque année, la direction de l'enseignement finance différents projets dans les établissements scolaires. Pour l'année prochaine, un appel à projets sera lancé afin que les initiatives répondent aux priorités de la collectivité. Un retour du dossier sera attendu avant le 1er novembre pour que les financements puissent être disponibles dès le début de l'année scolaire.

### Edition en langues : de nouveaux titres

Pour fournir des outils pédagogiques aux 22 enseignants en langue et culture kanak et aux 4 coordonnateurs, la province Nord a relancé ses éditions d'ouvrage en langue. Deux nouveaux titres bilingues sont sortis récemment aux éditions LCK Province Nord en païci et français. Le fruit d'un travail réalisé en classe, l'un sur le gecko, l'autre sur le ver de bancoul. Les deux titres sont illustrés par un étudiant, Enzo Dehm Taine.



### Deux concours

La bibliothèque Bernheim avec ses antennes dans le Nord relance le concours « *Écrire et raconter ensemble* ».

Un autre concours spécifique aux langues et cultures kanak est également ouvert pour les classes, pour la création d'une histoire en langue et en français. Les deux meilleures seront éditées.

### Prévention routière

Le programme de formation des scolaires à la prévention routière a repris en province Nord avec Jean-Marc Truvan, référent sécurité routière.



Parmi les activités proposées, de la chorale avec l'AFMI, association qui gère les antennes du Conservatoire de musique en province Nord. Ici en 2020 à l'école Léonie Avril de Pouembout.

# Des missions de service civique diversifiées

La Mission d'insertion des jeunes de la province Nord dispose elle aussi d'un agrément de l'État pour accompagner les jeunes volontaires du service public. Ils étaient au nombre de vingt l'an passé, ils sont quarante cette année. Dix-huit d'entre eux ont débuté leur mission au mois de mai. Les explications de Romaric Galahi, référent du dispositif service au sein de la MIJ nord.

« Sur les vingt jeunes volontaires du service civique que nous avons accompagnés l'an dernier, en fin d'année, tous ont un projet d'avenir » : référent du dispositif service civique, Romaric Galahi évoque la première promotion, 20 jeunes, que la Mission d'insertion des jeunes de la province Nord a suivis l'an passé dans leurs missions. Ils étaient en poste au sein de différentes structures, à la MIJ nord mais aussi dans les dispensaires. Sur les 40 volontaires de cette année, 18 ont déjà entamé leur mission au mois de mai. « Les centres culturels Pomémie et Goa Ma Bwarbat accueillent un volontaire chacun. D'autres volontaires ont des missions auprès des associations environnementales comme Popwadene ou Ka Porau. Il va y avoir un volontaire dans chacune des cyberbases des internats de Ouégoo, Koné, Wani à Houaïlou et Canala. » Les volontaires sont recrutés sur place, chacun devant être en mesure d'assurer son hébergement, son transport et sa restauration. « Le dispositif apporte juste de l'expérience. »

## Acquérir de l'expérience professionnelle

Deux jeunes sont en mission à la MIJ nord. Ghislaine Vilame, 20 ans, vient de Voh. « J'ai un bac gestion administrative obtenu au lycée de Touho. Le volontariat me permet d'acquérir une première expérience professionnelle. J'aimerais bien ensuite poursuivre mes études en BTS. » Pour le moment, la jeune femme aide les conseillers en insertion à préparer le rapport d'activité de la MIJ en rappelant tous les jeunes qui ont fait appel aux services de la structure pour connaître la suite de leur parcours. Elle doit également prêter main forte dans la prépara-



Romaric Galahi est le référent service civique au sein de la MIJ Nord.

tion du prochain Sofip, le Salon de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle prévu les 6 et 7 juillet.

## Du temps pour préparer son avenir

« Tous les volontaires que nous suivons assurent 24 heures de travail par semaine. Cela leur laisse le temps de préparer leur projet pour la suite. Ils reçoivent une indemnité de 60 000 F de l'État et une autre de 12838 F de la structure qui les accueille » poursuit Romaric Galahi. La MIJ étant une structure d'insertion, elle accompagne les volontaires dans leur parcours, même au-delà de leur mission. Les prochains volontaires vont intégrer différentes directions provinciales, notamment dans les dispensaires. La MIJ nord assurera le lien entre les jeunes volontaires et les différents services provinciaux. Chaque volontaire est suivi au sein de sa structure d'accueil par un tuteur. Un tuteur qui bénéficie d'une forma-



Ghislaine Vilame, 20 ans, a accepté une mission de volontariat au sein même de la MIJ Nord, afin d'acquérir une première expérience professionnelle avant de poursuivre ses études.

tion et d'un accompagnement de la part de la MIJ nord. Certaines mairies comme Kouaoua ou Touho vont aussi bénéficier du concours d'un volontaire du service civique. « Nous essayons petit à petit d'ouvrir le panel des propositions de mission pour amener de la diversité. »

Les volontaires qui ont démarré début mai termineront dans six mois, soit le 31 octobre. Avec une nouvelle expérience et de nouveaux contacts pour poursuivre leur parcours professionnel. ■

**Contact :**  
**pg.romaric@mijnord.nd**  
**Tél 76 28 41**

## Un forum des formations et de l'insertion

Le mercredi 30 juin, la Mij Nord organise à Ponérihouen le forum des formations, de l'insertion et de l'emploi. Une occasion de s'informer !



# UN PROFESSIONNEL À VOTRE ÉCOUTE !

Le bien-être retrouvé et le sourire jusqu'aux oreilles



**Parle plus fort  
j'entends rien.**



**Viens chez Audio center**  
- Le son de ta télé  
seras moins fort  
- Toi et ta famille  
gagnerez en sérénité  
- Tu ne feras plus répéter  
ton entourage.



**ESSAI  
GRATUIT**  
1 pendant  
1 mois



Bilan auditif gratuit sur rendez-vous -  Parking clientèle

**30, rue Duquesne - Quartier Latin**

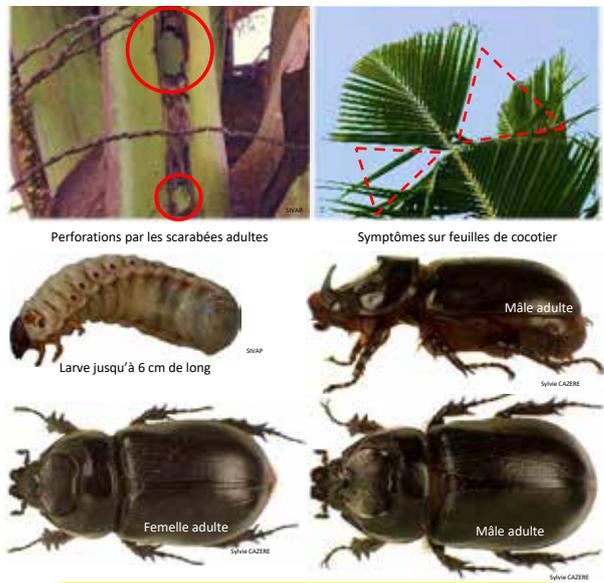
 **45 20 42**

Laboratoire conventionné avec les organismes suivants :





Miconia



Scarabée rhinocéros

**NE PAS CONFONDRE AVEC :**

*Hoplorhynchus tridens*, coléoptère endémique de Nouvelle-Calédonie, de 2,5 à 4 cm de long. Le mâle présente une corne sur la tête se terminant en trident. Présent sur la Grande Terre, Lifou et l'île des Pins.

Corne en trident chez le mâle adulte.  
Vue de profil

Femelle adulte      Mâle adulte

# Tous vigilants face aux espèces invasives

De par son contexte insulaire, la Nouvelle-Calédonie est particulièrement sensible aux intrusions d'espèces exotiques envahissantes, végétales ou animales. Dans le cadre de la stratégie qu'il met en œuvre pour lutter contre ces menaces depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) sollicite aujourd'hui la participation active de la population à travers une campagne d'affichage, pour réagir très rapidement en cas de nouvelle intrusion.

« *Il y a urgence à éviter que d'autres espèces invasives arrivent ! Chacun d'entre nous peut être acteur de la préservation du territoire !* » : dans les locaux du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) à Foué, au bord de mer de Kooehné, Patrick Barrière, coordinateur du pôle espèces envahissantes et Laure-Line Lafille, responsable de la cellule de veille, présentent les posters qui viennent d'être réalisés par la structure de coordination et d'animation des stratégies environnementales à l'échelle du pays. Les affiches ont été distribuées dans toutes les communes et les établissements scolaires. Un guide peut également être téléchargé. Plusieurs versions de l'affiche ont été élaborées en fonction des lieux pour sensibiliser la population aux espèces

présentes dans la zone Pacifique et qui pourraient aborder la Nouvelle-Calédonie à la faveur d'un arrivage de container, par bateau, par les airs ou d'autres voies de communication. Ce ne sont pas des espèces déjà présentes comme le cerf, le cochon ou encore le lapin, très répandu dans certaines zones, mais d'autres comme le caméléon de Jackson ou l'iguane commun... « *La clé est d'arriver à détecter le plus rapidement possible l'introduction d'une espèce qui aurait franchi le premier bouclier que représentent les services de biosécurité.* » Les services de biosécurité, qui bénéficient d'une bonne réputation à l'échelle du Pacifique selon Patrick Barrière ont déjà permis d'intercepter le crapaud buffle dans un container en 2019 ou encore

la mangouste indienne. Tous les containers qui arrivent dans les ports sont inspectés.

## Les Calédoniens, sentinelles

Les services de biosécurité n'ont pu empêcher l'introduction de la rainette australienne dans certaines zones de la commune de Voh. « *Lorsque nous avons été prévenus de la présence de cette espèce, il était déjà trop tard, elle était déjà établie.* » C'est pour cela qu'un appel est lancé à tous les Calédoniens afin de jouer le rôle de sentinelle. « *Les gens connaissent bien la nature qui les entoure. Lorsqu'ils voient quelque chose d'inhabituel, une espèce suspecte, il ne faut pas qu'ils hésitent à nous contacter.* » Le coordinateur du



Patrick Barrière, coordinateur du pôle espèces envahissantes et Laure-Line Lafille, responsable de la cellule de veille du Conservatoire d'espaces naturels présentent les posters qui viennent d'être réalisés pour sensibiliser la population à donner l'alerte en cas d'introduction en Nouvelle-Calédonie d'une espèce végétale ou animale invasive présente chez nos voisins du Pacifique.

pôle espèces envahissantes conseille notamment de prendre une photo de l'espèce et d'appeler rapidement le 75 30 69. Une fiche de signalement est également accessible sur le net, via le site internet du CEN ou par le biais de la page FB. « Lorsque les gens contactent la cellule de veille, nous les rappelons pour avoir le maximum d'informations » explique Laure-Line Lafille, responsable de cette cellule. « Ensuite, nous menons une enquête pour savoir comment l'espèce est arrivée. Nous sollicitons un réseau local et international d'experts pour nous aider. Cela a été le cas pour le crapaud buffle ou la mangouste indienne. » Lorsqu'un python réticulé de 4 mètres a été tué par des chasseurs de la tribu de Tiéta, arrivé là on ne sait encore comment, des experts américains ont été sollicités. « Nous avons aussi informé la population au plus près. Nous avons fait de la prospection active avec les gardes-nature et répondu aux sollicitations des gens de la tribu qui pensaient avoir vu

des traces de serpent. »

Le Conservatoire d'espaces naturels s'attache aussi à transmettre des informations pour distinguer espèces natives et espèces introduites. Elles sont disponibles dans le guide. S'agissant des serpents par exemple, il existe un boa dans les îles Loyauté.

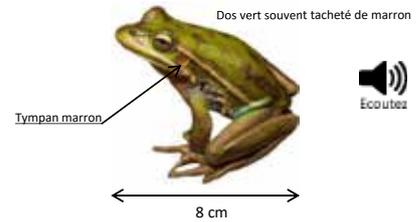
### 400 signalements

Depuis 2015, date de la création de la cellule de veille, le service a enregistré quelque 400 signalements. « La Nouvelle-Calédonie est souvent qualifiée de « hotspot de la biodiversité » avec un taux d'endémisme important, c'est ce qui la rend fragile face aux menaces des espèces exotiques envahissantes. C'est l'une des principales menaces pour les îles » rappellent Patrick Barrière et Laure-Line Lafille. Le CEN s'intéresse aux espèces qui menacent les espaces naturels. Des espèces qui peuvent aussi faire des dégâts importants pour l'agriculture, comme c'est



### NE PAS CONFONDRE AVEC :

La Rainette verte et dorée présente sur l'ensemble du territoire sauf à Tigea et Maré.



Grenouille peinte de Malaisie

le cas avec le bulbul, oiseau au ventre rouge.

« Le match dure depuis longtemps et la partie est difficile ! Il faut nécessairement jouer en équipe pour s'assurer que plus aucune espèce qui déjoue notre biodiversité ne pénètre ! » soulignent les professionnels du pôle espèces envahissantes du CEN. En cas de suspicion d'introduction d'une nouvelle espèce, n'hésitez donc pas à contacter la cellule de veille du CEN **Tél. : 75. 30.69.**

## Communiquer et informer le jeune public



Le CEN a mis en place une convention avec les classes de terminale du lycée Michel Rocard de Pouébo. Il mène différentes actions pour sensibiliser le jeune public à la lutte contre les espèces envahissantes.

Le pôle espèces envahissantes du CEN profite de toutes les occasions pour sensibiliser le public et notamment les jeunes aux menaces des espèces exotiques envahissantes.



Chaque année, le CEN assure des formations au piégeage des cochons. Il se déplace pour ces formations sur le terrain, au parc des grandes fougères ou sur le domaine de Deva.

# Une stratégie, quatre axes

Depuis fin 2016, le Conservatoire d'espaces naturels a validé sa stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes autour de quatre axes.

## 1 Le développement de la biosécurité internationale et inter-îles

Les services de biosécurité dépendent du gouvernement. Ils contrôlent aux frontières et contrôlent tous les conteneurs dans les ports. Ils ont été renforcés depuis 2016.

## 2 La cellule de veille

La cellule de veille ne fait pas de recherche active des espèces introduites invasives, mais appuie son action sur les signalements (+ de 400 depuis 2015 date de la création de la cellule de veille.)



## 3 La gestion des espèces invasives établies

Sur plus de 2000 espèces introduites en Nouvelle-Calédonie, plus de cent ont un caractère envahissant. La stratégie de lutte menée par le CEN se concentre sur 68 de ces espèces invasives déclarées comme prioritaires car ayant le plus d'impact. « *Le scarabée rhinocéros du cocotier par exemple, qui fait beaucoup de dégâts sur les palmiers, est arrivé en 2019. Il est présent entre Tomo et Tontouta. Si nous l'avions détecté à la première génération, il aurait été plus facile de s'en débarrasser* » explique Patrick Barrière. Autre exemple, la perruche à collier, qui fait des ravages en métropole. L'oiseau dénommé bulbul, apprécié dans les oisellereries du monde pour sa crête et son ventre rouge est présent en Nouvelle-Calédonie entre Yaté et Boulouparis. Il fait beaucoup de ravages dans l'agriculture. Le Miconia, plante considérée comme « *la peste verte* »

à Hawaï et en Polynésie française, est présent dans certaines zones du Mont Dore. « *Ce sont des espèces qui ont une certaine beauté et qui au départ sont souvent introduites pour cela.* »

Il n'y a pas de gène responsable de cette capacité à devenir envahissant. C'est le contexte qui fait que certaines espèces deviennent invasives, explique le responsable du pôle. Notre fameux cerf rusa dans son aire naturelle de distribution, l'Indonésie, est ainsi déclaré comme en voie de disparition du fait de la sur-chasse et de la disparition de son habitat. « *La Nouvelle-Calédonie abrite sans doute la plus grande population mondiale de cerf rusa. Au départ, c'était un cadeau du gouverneur de Java. Aujourd'hui, il fait beaucoup de dégâts dans nos forêts* » souligne Patrick Barrière.

## 4 La gouvernance ou la coopération entre les différentes instances

« *Le CEN est la seule instance au niveau pays en charge du volet environnement, au bénéfice des trois provinces* » souligne le coordinateur du pôle espèces envahissantes. « *Cela évite la dispersion des efforts et des moyens financiers. Notre structure récolte le maximum d'informations et sollicite des experts lorsque c'est nécessaire. Nous partageons également les informations sur notre internet, une page FB et une chaîne youtube avec des vidéos relatives aux espèces envahissantes. Nous assurons un important volet sensibilisation, en particulier auprès des plus jeunes avec des accueils de classe, des stands dans tous les villages de la science etc.* » ■

Conservatoire d'espaces naturels



## HALTE AUX ENVAHISSEURS

En cas d'observation **SIGNALONS-LES**



Miconia



Guêpe asiatique



Scarabée rhinocéros



Crapaud buffle



Rainette gracile



Gecko vert à trois tâches



Grenouille peinte de Malaisie



Python réticulé



Iguane commun



Anole vert



Anole brun



Caméléon de Jackson



Petite mangouste indienne



Serpent brun arboricole



Bulbul à ventre rouge



Perruche à collier



Lapin européen

Pour signaler toute espèce  
à risque ou suspecte

# 75.30.69

 @CEN.NouvelleCalédonie



Accès au guide 



## Tourisme : le Nord présente sa diversité à Nouméa

Présenter soi-même son activité au public de Nouméa, c'est l'invitation qui avait été lancée pour la deuxième année consécutive aux prestataires touristiques du Nord à l'occasion du salon Échappée nord le samedi 8 mai. Environ quarante prestataires ont fait le déplacement à la rencontre d'un public en quête d'authenticité. (Photos 1PX)



Les couturières de Canala, notamment Xata création Xârâcuu, présentent leurs robes à l'occasion d'un défilé. Certaines pour la première fois !



Sur son stand, Eugène Nechero plus connu sous le prénom de Mike détaille les randonnées pédestres qu'il propose à la tribu d'Emma à Canala.



Angélique Wayaridri travaille le bambou à Poya. Des bijoux et des objets très originaux.





Environ quarante prestataires touristiques du Nord ont fait le déplacement à Nouméa à l'occasion du deuxième Salon Echappée Nord à la maison des artisans le 8 mai. Une manifestation organisée par le GIE Tourisme en province Nord.

Plusieurs groupes participent à l'animation de la journée, comme ici Amayen Musik de Koumac.



Dégustation de saucisson sur le stand de charcuterie artisanale de Mobil'Koh de Kouaoua.



De 1300 à 1800 personnes sont venues à la Maison des artisans à la rencontre des prestataires du Nord pour préparer leur séjour. De 1300 à 1800 personnes sont venues à la Maison des artisans à la rencontre des prestataires du Nord pour préparer leur séjour.



Partage autour de la sculpture sur bois avec Waya Merempon venu de Ponérihouen.



Cathy Collado du gîte Neweje de Poindimié fait la promotion de son gîte dans la vallée d'Ina à Poindimié. Elle vante aussi les atouts de la randonnée palmée avec Aqualagoon et présente les œuvres de plusieurs artistes de la zone, sculpteurs et peintres.



Des étudiants du BTS Tourisme du lycée Lapérouse sont impliqués dans l'organisation.

### Jeudi du centre-ville : le 8 juillet

La prochaine rencontre avec le Nord à Nouméa, le jeudi du centre-ville qui attire toujours beaucoup de monde, est programmé le 8 juillet. Cette année, le thème sera la gastronomie. Tout un programme !

## Savoir-faire : la confection du panier en feuille de cocotier / Pai pëti kébwö dooronû

Paicî :  
Târâ mâ jè pwa i kébwö bèèni

Français :  
Pour confectionner ce panier-ci :



Tii i du éré dooro nû â naa mâ i paiwè jèürû dooro nû goo.

Coupez une feuille de cocotier de façon à ce qu'il y ait le même nombre de folioles des deux côtés et séparez le rachis en deux.



Géé wêê nâ gè pi-tù cùù pââ i dooro nû goo â gè tùdu pi-göübèrèè â pâ nâ pwa i du goropwâ-ê.

Prenez une moitié de feuille et entrecroisez les folioles entre elles jusqu'à raccrocher les deux extrémités. Cela forme la base du panier.



Pëti nâimâ i pâ dooro nû goo ba o tââ i gopaéré kébwö.

Prenez la base et le haut et tressez les folioles entre elles. Cela forme le contour du panier.



Cipa diri pâ dooro nû goo jè urèè â gè pi-tù nââ ; târà pwa pwârâgöörö kébwö.

Attrapez toutes les folioles de cocotier d'un côté et emmêlez-les entre elles, selon les lois du tressage. Cela devient le fond du panier.



Tùù cöwâ nyii göübèrèè nâ wénâ tia goo i pâ dooro nû goro pwârâ i kébwö.

Arrangez les bouts de folioles qui dépassent, tant sur le fond du panier que côté ouverture, en les glissant dans le tressage.



Cibwaa tapègè ba o tùù cöwâ i au-pëti.

Surtout ne pas les couper car cela provoquerait un détachement progressif des folioles au fur et à mesure qu'elles sécheront.



Naa mât è wénâ èrèpèpé dooro nû ba nâ o mwââ pëti mâ nyèrè i kébwö.

Préservez quatre folioles pour ensuite les tresser entre elles. Elles serviront de lanière au panier.



Informations recueillies auprès de Mme GOROU Marie-Madeleine, le jeudi 20 juin 2013, à la tribu de Tchamba, dans la commune de Ponérihouen, par Anna GONARI, chargée d'études de l'aire Paicî-Cèmuhi à l'Académie des langues kanak.

# Au gîte Porin Néa

Pour montrer qu'il est possible de vivre d'une activité touristique en tribu, Reine Pourudeu continue à accueillir chaleureusement les visiteurs dans son gîte de la tribu de Nétéa à Poya et à leur préparer de délicieux plats. Depuis maintenant vingt-six ans ! De plus en plus, elle se tourne vers l'agriculture. Faire pousser des légumes pour sa cuisine, cultiver ses champs d'ignames, des pieds de vanille, des arbres endémiques pour restaurer la forêt, c'est aujourd'hui ce qui la motive !



Et en contrebas coule une rivière... Le gîte Porin Néa est aussi apprécié pour son cadre naturel.

**R**eine Pourudeu fait partie de ces gens en brousse qui n'ont pas vraiment été perturbés par les périodes de confinement. Cela lui a permis au contraire de se consacrer à la préparation de ses champs et à ses plantations. Elle a toutefois été heureuse de voir revenir chez elle des visiteurs et leur a concocté, comme à son habitude, de bons petits plats à base de produits locaux. Après vingt-six années, Reine reçoit avec toujours autant de simplicité les visiteurs qui arrivent jusque chez elle. Elle a plaisir à partager toutes ses connaissances de la nature et les spécificités de sa culture. Les visiteurs arrivent en général du monde entier ! Plutôt peu signalé sur la route, son gîte est référencé sur le GPS.

## Une forêt luxuriante

S'il n'est pas toujours simple de trouver le bon chemin pour arriver au gîte Porin Néa, les visiteurs ne sont pas déçus à l'arrivée ! Le cadre est exceptionnel avec une forêt luxuriante plantée de nombreuses espèces endémiques, notamment des palmiers *Chambeyronia*, endé-

miques du lieu, et une rivière où il fait bon se baigner. L'hébergement est proposé en dortoir ou en camping.

Reine Pourudeu pratique la permaculture dans son potager. Elle plante de la vanille et des caféiers et produit du miel. Chez elle, rien ne se perd et tout se transforme ! Elle concocte notamment des confitures lorsque les fruits sont abondants.

Il y a quelques années, elle a initié la revégétalisation de l'ancienne mine qui se trouve sur les hauteurs au-dessus de la tribu de Nétéa. Aidée d'autres amoureux de l'environnement et notamment de l'association Malé'Va, elle a transporté des plants pour les mettre en terre lors de plusieurs journées de plantation. Une initiative reprise aujourd'hui par d'autres forces vives, notamment par l'association Caledoclean avec le soutien de la société NMC. Reine continue à accompagner la dynamique. Pour replanter des petites forêts ici ou là, elle est toujours partante ! ■

## Contact :

**Reine Pourudeu : Tél 42.39.51**



Depuis vingt-six ans, Reine Pourudeu accueille dans son gîte des visiteurs de tous les horizons. Avec toujours la même convivialité et de bons petits plats à base de produits locaux.



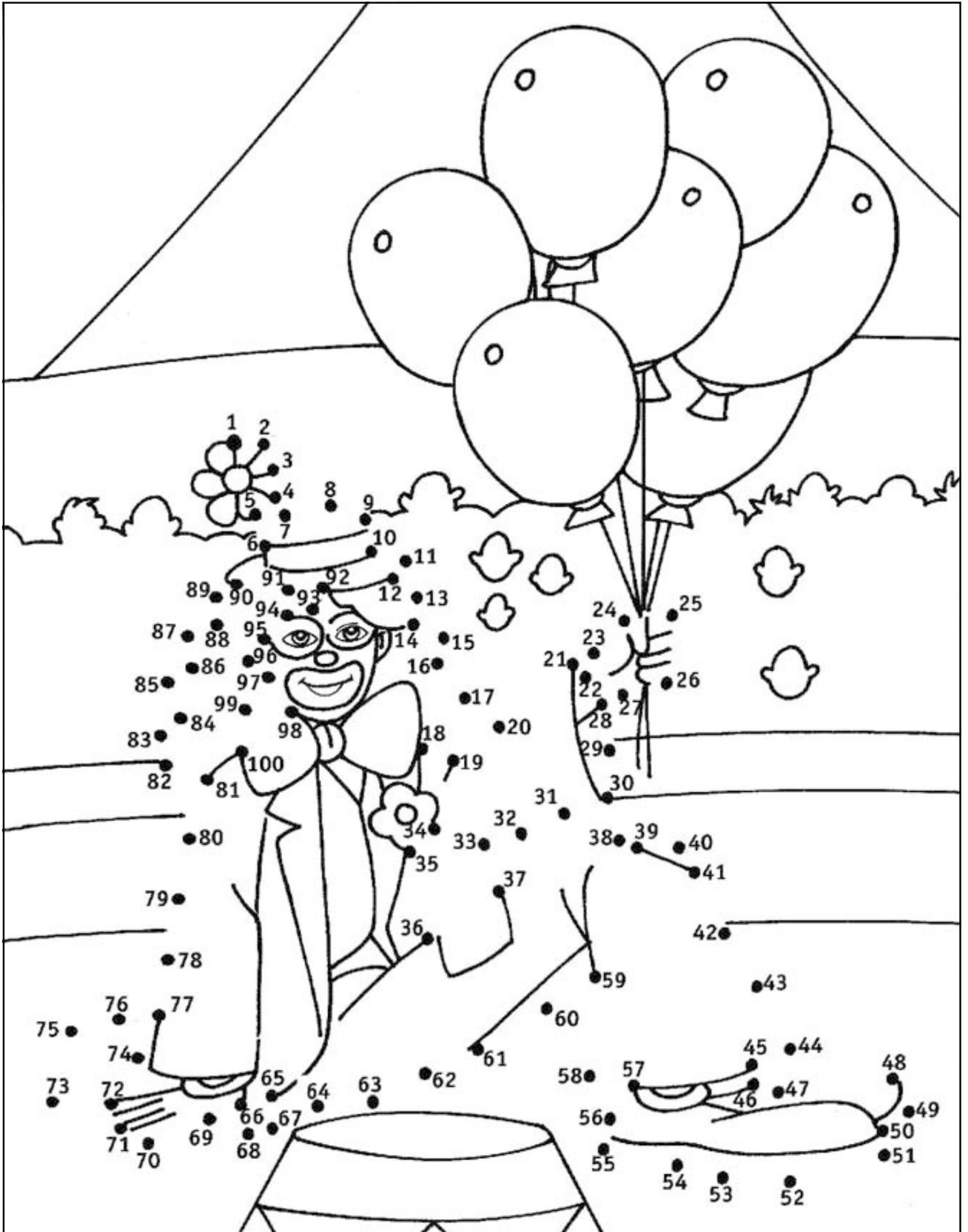
L'hébergement est assuré en dortoir ou en camping.



L'horticulture et le maraîchage font partie des nombreuses activités de la gérante du gîte.

Le faré surplombe la rivière.





Je me protège.  
Je protège les autres.  
Je me vaccine !



PROVINCE NORD  
DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

La vaccination est  
**GRATUITE** et **NON-OBLIGATOIRE**.



Spécial COVID-19



N°Vert

**05 00 22**

APPEL GRATUIT DU LUNDI AU VENDREDI 8H - 17H

Se faire vacciner c'est se protéger soi-même, mais aussi protéger les autres.  
**TOUS ENSEMBLE PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ !**

Plus d'informations sur [province-nord.nc/vaccination](https://province-nord.nc/vaccination).

# KONIAMBO NICKEL

## TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS  
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



**CHEZ KONIAMBO NICKEL,**  
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE  
DANS NOTRE SUCCÈS



[www.koniambonickel.nc](http://www.koniambonickel.nc)